



MICROFICHE N°

02717

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE
PROJET FAO/SIDA/TUN2

Juin 1975

Note relative aux propositions

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Office National de l'huile
Projet de Développement
Rural Intégré des Zones
à Vocation Oléicole

Pour un programme d'extension des plantations
d'oliviers pendant la période 1976 - 1985

FAO/SIDA TUN 2

1 - Observations liminaires :

- L'étude présentée ne constitue que l'un des éléments d'un programme général de revalorisation du secteur oléicole, dont la situation actuelle doit être considérée comme préoccupante.
- Pour atteindre les objectifs que l'on peut raisonnablement se fixer les efforts à entreprendre doivent porter simultanément :
 - sur la sauvegarde de nombreuses plantations situées, notamment, dans les zones nouvellement oléicoles du Centre et du Sud de la Tunisie. Il s'agit de lutter contre l'envahissement des jeunes olivettes par le chiendent, fléau qui coûte à l'économie nationale plus de 10 millions de dinars annuellement, et d'organiser la lutte contre les insectes xylophages dont les dégâts provoqueront, à brève échéance, un véritable désastre.
 - sur l'entretien des plantations existantes, principalement travaux du sol et taille des oliviers. A cet égard, toutes les enquêtes font apparaître, d'une part, un sous équipement en ce qui concerne les moyens nécessaires pour l'exécution des façons culturales (incidence grave sur le bilan hydrique, donc sur la production) ; D'autre part, que la taille adoptée dans de nombreuses régions compromet gravement la production.
 - sur la remise en état, la modernisation et l'organisation des industries oléicoles dont la situation générale n'est pas satisfaisante. Les pertes actuellement subies, tant au niveau des huileries qu'à celui des usines d'extraction d'huile de grignon sont importantes. En outre, des possibilités de valorisation de pulpes d'olives après extraction de l'huile qu'elles contiennent existent, ce qui permettrait, de disposer, en année moyenne, d'environ 60 millions d'unités fourragères supplémentaires (ordre de grandeur : 1,5 millions de dinars).
 - sur l'extension des plantations d'oliviers, non seulement parce que la vocation de certaines terres est essentiellement oléicole mais aussi et surtout parcequ'il faut canaliser les initiatives. C'est la raison pour laquelle le programme d'extension des plantations peut être considéré comme prioritaire au même titre que la revalorisation du capital représenté par les plantations existantes.

Ceci étant, il faut reconnaître que ce sont les efforts entrepris par l'ONH, avec l'assistance du Projet FAO/SIDA/TUN2 qui ont permis de "dynamiser" les actions menées en faveur de l'oléiculture et d'appréhender les problèmes qui se posent en les situant dans leur véritable contexte.

Il faut aussi noter que si le volume des activités ainsi que les moyens financiers mis en oeuvre sont en accroissement constant il n'en est pas de même pour les moyens humains dont dispose la cellule d'appui à la promotion de l'oléiculture. Dans ces conditions, l'absence de mesures fondées sur une claire définition des missions et sur une analyse objective des besoins, (1) conduit à une situation où l'efficacité diminue régulièrement étant inversement proportionnelle aux efforts consentis. Il s'agit là d'une question fondamentale sur laquelle l'on ne saurait trop appeler l'attention.

2 - Le programme d'extension des plantations :

- Objectif de production pour l'an 2000

- . 250.000 tonnes d'huile d'olive dont : 100.000 tonnes pour la couverture des besoins intérieurs (2) et 150.000 tonnes pour l'exportation.
- . 55.000 tonnes d'olives de conserve dont : 25.000 tonnes pour la couverture des besoins intérieurs (3) et 30.000 tonnes pour l'exportation.

- La production à attendre en l'an 2000 des plantations existantes :

- . 200.000 tonnes d'huile
- . 25.000 tonnes d'olives de conserve
- . Hypothèse faible, tenant compte du vieillissement des plantations, des situations dans lesquelles se trouvent placées de nombreuses olivettes, et de la capacité des producteurs.
- . Données de base sur l'oléiculture tunisienne et éléments de calcul donnés en annexes 1 - 2 et 3.

(1) à déterminer dans le cadre d'une organisation fonctionnelle.

(2) 50 % de la consommation estimée à 20 Kgs par habitant, soit pour 10 millions d'habitants 100.000 tonnes. Maintien de l'importation d'huiles de graines (ou production en Tunisie).

(3) 2 Kgs 500 par habitant.

- Les nouvelles plantations à créer

- . Pour atteindre en l'an 2000 l'objectif retenu un complément de production de 50.000 tonnes d'huile et de 30.000 tonnes d'olives de conserve est nécessaire.
- . A cet effet un programme portant sur 98.500 hectares (1) ou 9,5 millions d'oliviers doit être réalisé pendant la période 1976-1985, soit en 10 ans (cf détails donnés par annexes 4 et 5).
- . Il tient compte de la nécessité de régulariser la production en privilégiant le Nord, de l'intérêt d'une concentration des efforts sur la remise en état des plantations du Centre fortement envahies par le chiendent, et de l'absence de terres disponibles pour l'oléiculture dans le Sud.

- La coût du programme et son financement

- . Estimé à 90.755.000 dinars toutes dépenses comprises (cf annexe 6) en annexe :
 - Création plantations 35.330,000 D.
 - Entretien pendant période non production 36.925,000 D.
 - "Encadrement" de l'opération 3.000,000 D.
 - Moyens spécifiques
 - dont : tracteurs lourds 3.000,000 D.
 - dont : création d'huileries et conserveries 12.500,000 D.
- . En ce qui concerne les producteurs, hypothèse de financement fondée sur les textes d'encouragement à l'agriculture (2), prêt 60% - subvention 20% - auto-financement 20%, soit (cf annexe 7)
 - Prêts 44.570.000 D.
 - Subvention 14.742.500 D.
 - Auto-financement 12.492.500 D.

(1) 93.500 ha d'oliviers à huile et 5.000 ha d'oliviers de "table".

(2) moyenne des avantages actuellement consentis dans le cadre du FOSDA pour plantations en sec et en irrigué dans le Nord, le Centre et le Sud.

- Les résultats escomptés

- . Sur la base de 800 D/tonne huile et 1500/tonnes olives de conserve, produit brut annuel pour la période de pleine production de 34.500.000 Dinars.
- . Taux de rentabilité interne de 9,7 %. Nettement plus important pour les plantations du Nord et les plantations irriguées.
- . Accroissement de la valeur ajoutée de 17.300.000 D annuellement en période croisière compte tenu de la valeur ajoutée actuelle estimée à 1.100.000 D.

3 - Les mesures à prendre :

Elles ne peuvent être étudiées dans le cadre restreint des plantations à créer. En fait elles intéressent l'ensemble du secteur oléicole pour des raisons de logique, de complémentarité, d'efficacité et d'économie de moyens.

- Sur le plan institutionnel

- . Promulgation de textes organisant et encourageant la promotion du secteur oléicole.
- . Création du fonds de promotion de l'oléiculture.
- . Création de l'Institut de l'olivier et dans cette perspective organisation et renforcement de la structure d'appui à la promotion de l'oléiculture et des industries oléicoles, en l'absence des moyens de tous ordres qui lui font actuellement défaut.
- . Renforcement des services régionaux du Ministère de l'Agriculture, qui doivent garder la responsabilité de l'exécution des programmes de développement oléicole, en dotant les CRDA de bureaux des opérations oléicoles équipés en moyens humains et matériels.
- . "dynamisation" des coopératives de services existantes, et création de nouvelles coopératives de services, qui permettront l'utilisation en commun, par les petits et moyens oléiculteurs, de moyens de production qu'ils ne peuvent se procurer individuellement. Ces coopératives peuvent constituer de véritables centres de vulgarisation ainsi que le relai indispensable pour la démultiplication des efforts de l'Etat.

- Sur le plan psychologique

- . Intensification des actions de vulgarisation de masse (radio, télévision, brochures, etc...), de groupe (réunion d'information, journées de formation, visites commentées), et individuelle (contacts directs).
- . Organisation de manifestations économiques et techniques.

- Sur le plan technique

- . développement des activités de recherche que l'on peut considérer comme étant actuellement inexistantes (sélection clonale, fertilisation, lutte chimique contre le chiendent, récolte mécanique, protection sanitaire, valorisation des sous-produits, nouvelles techniques de plantation, régénération, huileries, etc...).
- . Production de plants sélectionnés actuellement inexistantes sur le marché (cf annexe 8).
- . Remise en état des olivettes envahies par le chiendent.
- . Amélioration de l'entretien des plantations, notamment en ce qui concerne les travaux du sol (bilan hydrique) et la taille.
- . Organisation de la protection sanitaire, principalement pour la lutte contre les insectes xylophages.
- . Remise en état, modernisation et organisation des huileries qui sont trop souvent la cause de pertes importantes, probablement de l'ordre de 10 % du produit brut.
- . Création de nouvelles huileries dans les régions sous-équipées (Nord et Centre).

- Sur le plan financier

- . Mobilisation des ressources financières nécessaires pour assurer la réalisation des programmes, notamment dans le domaine du crédit oléicole.
- . Définition des critères d'attribution des prêts et subventions pour les diverses opérations envisagées.
- . Mise en place d'une organisation opérationnelle, proche des producteurs, pour l'octroi des prêts (en règle générale en nature) et leur recouvrement.

- Sur le plan de la formation professionnelle

- . Spécialisation des cadres supérieurs, tout particulièrement ceux affectés à la recherche.
- . Perfectionnement des cadres moyens à l'occasion de stages et journées d'études (Complexe de Bougrara - CFFA).
- . Formation professionnelle des ouvriers.
- . Information et formation des producteurs au cours de journées d'études, visites commentées, démonstrations, etc....

5 - Conclusion

Il semble bien que l'on ait pas pris suffisamment conscience de la très grande place qu'occupe le secteur oléicole dans l'économie nationale.

Il semble aussi que la gravité de certains problèmes tels que l'absence de recherche oléicole, l'envahissement par le chiendent les dégâts causés par les insectes xylophages qui s'attaquent aux arbres, la taille, les insuffisances des industries oléicoles, ne soit pas clairement perçue.

En effet, l'oléiculture est de toutes les activités agricoles celle qui, en égard à son importance, dispose des plus faibles moyens d'appui à la production, qu'il s'agisse de la recherche, des études, de la vulgarisation ou de la formation.

Cette situation a des incidences sur la production. Si les olivettes étaient bien entretenues ce n'est pas 130.000 tonnes d'huile que l'on aurait obtenu en 1974, mais probablement 200.000 tonnes.

Les pertes subies actuellement, tant au stade de la production qu'à celui de la transformation, se chiffrent donc en dizaines de millions de dinars annuellement.

Pour certaines régions l'olivier est la seule spéculation permettant de créer l'équilibre socio-économique souhaité.

Les plantations du centre et du nord ont vocation à prendre la relève des zones traditionnellement oléicoles du sahel. Si la situation actuelle se maintient cette relève ne pourra pas être assurée.

Dans le Nord, où les conditions sont les plus favorables, l'olivier est en règle générale très mal travaillé. Pour quelques zones un effort aboutirait au quintuplement des rendements. Or le nord a un rôle déterminant à jouer puisqu'il peut aider à la régularisation de la production donc à l'amélioration de la commercialisation.

Pour ces raisons des mesures doivent être prises de toute urgence, d'autant plus que la conjoncture est favorable et que les producteurs réclament une assistance dont ils reconnaissent avoir grand besoin.

Dans ce contexte, la réalisation d'un vaste programme d'extension des plantations peut être considéré comme prioritaire parcequ'il conditionne l'avenir et devrait constituer l'élément moteur d'un ensemble d'actions organisées visant à la revalorisation du secteur oléicole.

SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR OLÉICOLE- Données statistiques

- . 1.300.000 hectares - 54.000.000 oliviers (cf annexe 2)
 - Nord 200.000 ha / 21.000.000 arbres
 - Centre 390.000 ha / 19.000.000 arbres
 - Sud 710.000 ha / 14.000.000 arbres
- . 50 % oliviers de moins de 20 ans, d'où potentiel important pour l'avenir.
- . en 1974 production de 130.000 tonnes d'huile.
- . sur la base de 0,550 D/Kgs (montant de l'avance payée en 1975 aux producteurs), produit brut de 71,5 millions de dinars, qui devrait atteindre 110 millions de dinars en 1980 si des efforts généralisés sont entrepris.
- . plus de 1 million de personnes vivent de l'olivier qui procure annuellement 25 millions de journées de travail.
- . La Tunisie est le 4ème producteur mondial d'huile d'olive et le 2ème exportateur (72 - 74).

- Données sur la production

- . en 1974, production à l'échelle nationale de 765 kgs olives par ha productif et 18 kgs olives par arbres productifs
 - Nord 1.440 kgs/ ha - 14,5 kgs/arbre
 - Centre 940 kgs/ ha - 18 kgs/arbre
 - Sud 495 kgs/ ha - 25 kgs/arbre
- . en 1981/82, moyennant des efforts "à la portée" des producteurs la production pourrait atteindre :
 - Nord 3.000 kgs/ha - 30 kgs/arbre
 - Centre 1.250 kgs/ ha - 25 kgs/arbre
 - Sud 600 kgs/ha - 30 kgs/arbre
- . des plantations en sec, constituées selon les "règles de l'art", permettraient d'obtenir sans difficultés :
 - Nord 4.000 kgs/ha - 40 kgs/arbre
 - Centre 1.750 kgs/ ha - 35 kgs/arbre
 - Sud 1.000 kgs/ha - 50 kgs/arbre

INVENTAIRE DES OLIVIERES

ANNEXE 2

Gouvernorats	Nombre oliviers (000)					Superficie (000)				
	T. Jeunes	Jeunes	Adultes	Vieux	Total	T. Jeunes	Jeunes	Adultes	Vieux	Total
Tunis Nord	220	395	830	78	1.523	2,046	3,674	7,730	0,726	14,166
Tunis Sud	1.140	1.785	2.518	222	5.465	10,604	16,604	21,561	2,065	50,834
Bizerte	348	487	652	230	1.717	2,630	3,690	4,940	1,740	13,000
Béja	822	984	498	93	2.397	8,297	9,933	5,027	0,939	24,196
Jendouba	590	558	717	81	1.946	5,910	5,590	7,180	0,020	19,500
Le Kef	295	299	775	147	1.516	3,201	3,245	8,411	1,595	16,452
Siliana	733	774	684	99	2.290	7,555	7,971	7,267	1,059	23,852
Mabeul	348	735	1.736	262	3.181	3,402	7,200	17,000	3,510	31,112
Total Nord	4.496	6.017	8.210	1.312	20.035	43,645	57,907	79,106	12,454	193,112
Sousse	712	1.056	2.901	637	5.306	9,544	14,150	38,880	8,530	71,104
Monastir	320	560	2.184	697	3.761	4,370	7,650	29,026	9,510	51,356
Mahdia	638	1.186	2.989	692	5.505	15,050	27,980	70,505	16,330	129,865
Kairouan	632	1.416	1.345	188	3.581	17,004	38,280	36,353	5,083	96,800
Kasserine	313	447	602	37	1.429	10,180	13,270	17,870	1,105	42,425
Total Centre	2.645	4.665	10.021	2.251	19.582	56,220	101,330	193,434	40,558	391,550
Sfax	707	1.186	3.992	287	6.172	33,260	55,751	187,608	13,544	290,163
Gafsa	480	314	623	103	1.520	26,368	17,247	34,225	5,653	53,493
Sidi Bouzid	878	761	814	116	2.589	43,708	38,858	40,508	5,608	128,682
Medenine	717	622	1.441	295	3.275	41,960	28,360	65,790	13,690	150,000
Gabès	80	116	437	64	697	4,580	6,650	25,100	3,670	40,000
Total Sud	3.062	3.019	7.307	865	14.253	149,876	147,066	353,231	42,165	692,338
TOTAL GENERAL	10.203	13.701	25.538	4.428	53.870	249,749	306,303	625,771	95,177	1.277,000

ELEMENT DE CALCUL POUR LA DETERMINATION DE LA PRODUCTION

DE L'OLIVAIER ACTUELLE D'ICI L'AN 2000

ANNEXE 3

Production des oliviers d'ici l'an 2000	Superficie (Ha)	Rendement en T/huile/Ha	Production d'huile en tonnes (en 2000)
<u>Très jeunes en 74</u>			
Nord	44.000	0,300	13.000
Centre	56.000	0,200	11.000
Sud	150.000	0,100	15.000
Sous/total	250.000		39.000
<u>Jeunes en 74</u>			
Nord	58.000	0,300	17.500
Centre	101.000	0,200	20.000
Sud	353.000	0,100	15.000
Sous/total	306.000		52.500
<u>Adultes en 74 (1)</u>			
Nord	80.000	0,300	24.000
Centre	193.000	0,180	35.000
Sud	353.000	0,090	31.500
Sous/total			90.500
Vieux oliviers en 74 non régénérés toute Tunisie	95.000		2.000
Programme de régénération toute Tunisie	2.500.000 (arbres)	6kg/arbre environ	16.000
Sous/total			18.000
TOTAL (arrondi)	1.277.000		200.000

(1) Les rendements tiennent compte du fait que 25 % de ces oliviers seront sénescents d'ici l'an 2000.

PREVISIONS DES RESSOURCES - EMPLOIS POUR L'HUILE D'OLIVE

LE L'OLIVE: DE TABLES L' 2000

CHIFFRE	Huile d'olives		Olives de table	
	1976	2000	1976	2000
Production (en tonne)	120.000	250.000	9.000	55.000
Consommation interne (en tonne)	45.000	100.000	7.600	25.000
Exportation (en tonne)	75.000	150.000	1.400	30.000

PROGRAMME DE PLANTATION (1976-85)

ANNEE	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	Total (1)
<u>NORD</u>											
- Nords huile en sec	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	50.000
- Oliviers huile irrigué	650	650	700	700	900	1.200	1.250	1.250	1.350	1.350	10.000
- Olivier de table	150	150	200	200	550	550	650	650	700	700	4.500
Sous/total	5.800	5.800	5.900	5.900	6.450	6.750	6.900	6.900	7.050	7.050	64.500
<u>CENTRE</u>											
- Olivier huile sec	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000						20.000
- Olivier huile irrigué					300	300	600	600	600	600	3.000
- Olivier de table						100	100	100	100	100	500
Sous/total	4.000	4.000	4.000	4.000	4.300	100	700	700	700	700	23.500
<u>SUD</u>											
- Olivier huile sec	2.500	2.500	2.500	2.500							10.000
- Olivier huile irrigué					50	50	100	100	100	100	500
Sous/total	2.500	2.500	2.500	2.500	50	50	100	100	100	100	10.500
<u>TOTAL GENERAL</u>	12.300	12.300	12.400	12.400	10.800	17.200	17.700	17.700	17.850	17.850	98.500

(1) 98.500 hectares dont 93.500 ha d'oliviers à huile (80.000 ha en sec et 13.500 en irrigué) et 5.000 hectares d'oliviers de table.

COUT DU PROJET

Coût total : 90.755.000 Dinars

Ventilation du coût (en Dinars)

- Tracteurs pour défoncement	3.000.000
- Création d'huileries et traitement des olives de table	12.500.000
- Vulgarisation et encadrement	3.000.000
- Investissements plantations	72.255.000

	Superficie (a)	Prêts	Subvention	Auto-financement	Total (1)
<u>NORD</u>					
Oliviers en sec	50.000	20.000	6.550	5.950	32.500
Oliviers à huile irrigués	10.000	1.030	2.050	2.050	14.400
Oliviers de table	4.500	3.790	922,5	922,5	4.635
Sous total	64.500	33.090	9.522,5	8.922,5	51.535.000
<u>CENTRAL</u>					
Oliviers en sec	20.000	6.900	2.300	2.200	11.400
Oliviers en irrigués	3.000	1.860	615	615	3.090
Oliviers de table	500	310	102,5	102,5	515
Sous total	23.500	9.070	3.017,5	2.917,5	15.005
<u>SUD</u>					
Oliviers en sec	10.000	2.100	2.100	1.000	5.200
Oliviers irrigués	500	310	102,5	102,5	515
Sous total	10.500	2.410	1.202,5	1.102,5	5.715
<u>TOTAL GENERAL</u>	98.500	41.570	14.742,5	12.942,5	72.255

Eléments de calcul en annexe 6

(1) Modalités des prêts et subventions (D/Ha), voir annexe 6.

N.B. L'entretien des plantations exigera une puissance totale pour les tracteurs de moyenne puissance évaluée à 30.000 CV environ.

Besoins en cultivars pour le programme de plantation 76 - 85

ANNEXE C

Récapitulatif par familles variétés
(en plants)

	Chemlali (2)	Cheoui (2)	Gerboise (1) (2)	Ouslati (1) (2)	Zelmati (2)	arsalini (3)	Gornica- bra(1)(2)	Leali (4)	Picholli-Cheouha Bine(3)111 (2)	Autres	Total (arr)
1976	162.200	357.500	166.500	65.000	52.000	15.000	19.000	15.000	11.200	7.500	870.000
1977	162.200	357.500	166.500	65.000	52.000	15.000	19.000	15.000	11.200	7.500	870.000
1978	162.200	367.500	177.500	65.000	52.000	15.000	19.500	23.500	13.700	8.700	905.000
1979	162.200	367.500	177.500	65.000	52.000	15.000	19.500	23.500	13.700	8.700	905.000
1980	144.500	411.500	172.500	65.000	10.000	15.000	19.500	45.000	22.500	13.500	920.000
1981	36.500	457.500	167.500	65.000	10.000	15.000	19.500	89.500	40.500	24.500	930.000
1982	73.000	467.500	167.500	65.000	20.000	15.000	19.500	99.500	48.000	29.500	1.016.000
1983	73.000	467.500	167.500	65.000	20.000	15.000	19.500	99.500	48.000	29.500	1.016.000
1984	73.000	487.500	167.500	65.000	20.000	15.000	19.500	104.500	51.700	32.000	1.040.000
1985	73.000	487.500	167.500	65.000	20.000	15.000	19.500	104.500	51.700	32.000	1.040.000
Total (arr)	1.120.000	4.250.000	1.700.000	650.000	305.000	150.000	195.000	620.000	310.000	190.000	19.500.000

- (1) ou variétés équivalentes
- (2) variétés à huile
- (3) variétés à double fin
- (4) variété de table

FIN

14

VUES